

APPEL A CANDIDATURES BOURSES POUR LES SUMMER SCHOOLS 2022-23

L'objectif du dispositif est de soutenir les mobilités courtes à l'étranger des étudiants de l'Université de Lille pendant l'été 2023.

Un nombre limité de bourses sera attribué, pour un **montant forfaitaire de 400€ maximum**. Elles seront financées sur l'enveloppe organisationnelle Erasmus+, ne seront donc éligibles que les Summer Schools ayant lieu **dans un établissement situé dans un pays membre du programme Erasmus+**. **Les summer schools au Royaume Uni ne sont donc plus éligibles.**

Critères d'éligibilité :

- Etre inscrit.e à l'Université de Lille en 2022-23
- Période de mobilité (physique ou virtuelle) sur l'année 2022-23
- Ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide similaire les années précédentes.

Critères de sélection :

- Correspondance du programme de la Summer School choisie avec le parcours de l'étudiant.e (validation composante et ED pour doctorants)
- Les composantes sont invitées à établir un classement des candidatures
- Motivation/projet de l'étudiant.e
- La priorité sera donnée aux demandes pour une Summer School ayant lieu dans un établissement partenaire Erasmus+ de l'Université de Lille

Modalités :

- 1/ Lancement de l'Appel à Candidature par la Direction Mobilités Internationales (DMI)
- 2/ Diffusion de l'Appel à Candidature par les composantes
- 3/ Remise du formulaire de candidature aux candidat.es par les RI de la composante de rattachement
- 4/ Retour du dossier de candidature (formulaire + PJ) par le/la candidat.e aux RI de la composante
- 5/ Envoi des candidatures + tableau de classement, par les RI composantes auprès de la DMI

Date limite de candidature des étudiants auprès des RI de leur composante : à fixer par la composante

Date limite de retour des dossiers classés par la composante auprès de la DMI : 19/05/2023 à 17h.

Contact : summer-schools@univ-lille.fr